PASSAGE DU BOULANGER DANS LIGNIERES

A compter du 1er février 2018, **la Boulangerie MENTION de Poix-de-Picardie** passera les mardi, jeudi et samedi en fin de matinée pour les tournées de pain.

Si vous souhaitez que la voiture arrête à votre porte, faîtes-vous connaître à la Mairie (03.22.38.03.91), à l'Agence Postale (03.22.38.01.49) ou directement auprès de la Boulangerie Mention (03.22.90.01.36).

I.P.N.S.